

INSTALLER LE DISPOSITIF DE MEDIATION PAR LES PAIRS

La Médiation par les pairs est un dispositif piloté par une équipe d'adultes formés. Elle permet à des jeunes en conflit de dépasser le rapport de force et de trouver une solution sans perdant ni gagnant, grâce au respect d'un protocole et à l'intervention de jeunes médiateurs (extérieurs au conflit).

<p>PUBLIC VISÉ</p>	<p>Action à destination des élèves et des adultes via l'intervention d'une équipe d'élèves médiateurs volontaires et de toute l'équipe éducative.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir la violence scolaire en instaurant une culture de la médiation scolaire dans l'établissement. • Responsabiliser les jeunes en les mettant en situation de médiation. • Améliorer les relations entre élèves, et entre élèves et adultes. • Développer chez les jeunes les capacités de communication, les attitudes d'écoute, de questionnement... et les compétences sociales et civiques intégrées au socle commun de connaissances et de compétences. • Promouvoir de nouvelles solidarités.
<p>CONTENU DE L'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative sur l'action envisagée par une adhésion collégiale. • Former et accompagner les référents adultes pour mettre en place la première équipe d'élèves médiateurs. • Développer les moyens destinés à la pérennisation de l'action en autonomie. • Mise en œuvre d'un dispositif alternatif à la sanction.
<p>METHODE et MISE EN PLACE</p> <p><i>Les pratiques pédagogiques liées à la coopération sont souvent utilisées dans l'objectif de fonder et d'unir le groupe d'adultes à l'origine du projet (transférable au groupe d'élèves) : discussion collective, tour de table, écriture collective. Les mises en situations directes ou simulées (en jeu de rôle) sont fréquemment utilisées.</i></p>	<p>Le projet implique un engagement sur trois ans pour pérenniser et réajuster le dispositif dans la durée en plusieurs étapes :</p> <p><u>1^{ère} année (21h / 1155 €)</u> Présentation du projet Médiation à l'ensemble des acteurs de l'établissement et constitution d'un groupe d'adultes accompagnateurs des élèves médiateurs. Formation de l'équipe de pilotage de l'établissement (9h) Formation d'élèves médiateurs (9h). Bilan élèves et adultes.</p> <p><u>2^{ème} année (14h / 770 €)</u> Remobilisation des élèves médiateurs et sensibilisation de nouveaux élèves Formation des nouveaux médiateurs ET formation commune nouveaux/anciens Bilan élèves et adultes.</p> <p><u>3^{ème} année (5h / 275 €)</u> Continuité du dispositif et accompagnement suivant les besoins identifiés de l'équipe (accompagnement, formation et/ou bilan)</p> <p>Suite à ces 3 ans de formation et d'accompagnement, l'établissement scolaire doit être en mesure d'assumer seul le dispositif « Médiation par les pairs ».</p>

Modalités d'intervention :

- Toutes nos prestations supposent l'adhésion à notre association pour l'année scolaire en cours (45€).
- Le ou les formateurs se présentent sur place en avance afin de réaliser les photocopies nécessaires et d'organiser l'espace de formation.
- L'établissement met à disposition une salle équipée d'un tableau et d'un vidéoprojecteur avec son ordinateur.
- Les frais de déplacement seront calculés en fonction de votre zone d'appartenance.